



La solidarité

Introduction aux prises de parole devant la Dalle au Parlement de Wallonie,
16 octobre 2020 lors de la journée mondiale du refus de la misère

• Mot d'introduction

Dur est l'exercice de prendre le temps d'introduire ce temps de prise de parole au regard de l'urgence dans laquelle nos situations de vies nous ont plongées. Tâchons d'interpeller juste, de trouver les mots qui seront eux des sources de nouveaux horizons pour nous et pour nos enfants. Pour jouer le jeu du recadrage de ce moment annuel de commémoration, il est judicieux d'ouvrir le livre de nos histoires, de nos luttes, de notre quotidien fait de mépris et d'injustice et ce, depuis tant d'années. Nous venions déjà en parler les années précédentes. Et comme chaque année, les situations de vie imposées aux plus pauvres seront le point de départ de nos réflexions et analyses, dont nous venons imprégner ce lieu fort en symbolique.

Bienvenue donc à chacun dans l'intimité la plus profonde de nos vies, de nos espérances, de nos luttes. Si notre devoir est de rappeler que ce que nous vivons doit cesser, il n'en est pas moins douloureux de devoir s'y atteler. Là est pourtant la légitimité de notre prise de parole collective.

Nous parlerons donc en NOUS, car nos racines s'expriment ici et s'exprimeront encore et encore.

Cette année encore, nous revenons, accompagnés de ses 64 personnes et personnages transparents, dans le but de faire entendre une voix masquée. Trop souvent niée, oubliée.

La solidarité est un thème qui prend tout son sens dans la conjoncture actuelle. Conjoncture qui est un carrefour d'enjeux et de choix. Les nôtres sont clairs. La solidarité comme choix et interpellation en dit long. Ne dit-on pas souvent que tout est dans le titre? Nous plaidons donc pour des changements structurels rapides, des choix forts et radicaux assumés.

Laissez-nous vous les soumettre dans cette prise de parole.

• Solidarités familiales et de proximité

Patricia : Où est la solidarité quand on doit se cacher pour héberger quelqu'un ? Si on ne se cache pas, y'aura des conséquences sur mes revenus, mon loyer, sur mes relations avec ma famille...

En effet cette maman, grand-maman, accueille sa fille est ses petits-enfants. Ils seraient à la rue sinon. Et pourtant...

Les solidarités de base sont pour nous évidentes, mais elles sont réprimées.

Dans le même sens, Mireille nous raconte que quand son fils, qui était placé, est revenu chez elle, car il était à la rue, elle a été diminuée du CPAS. Il a été domicilié d'office et elle a eu le statut de cohabitante. C'était dur pour payer le loyer, pour vivre.

Ce n'est pas logique que nos revenus baissent. Aider quelqu'un, ce ne devrait pas être un délit punissable. C'est quelque chose d'humain, de bien. Au contraire, ne devrions-nous pas être soutenu et encouragé pour cela ?

Andrée : J'ai hébergé mon petit-fils après ses années de placement en institution. À un moment donné, la violence peut éclater entre des gens qui sont solidaires. Tout ça parce que nos chemins ont été tellement abimés par les placements. C'était sa seule manière de s'exprimer. On fait vivre à nos jeunes des trajectoires qui les mènent où ? Comment continuer à construire après ?

Souvent les liens familiaux ont été rompus pendant des années à la suite de placements. La violence de ces éloignements entraîne des situations difficiles à vivre au quotidien dans le soutien et la solidarité : domiciliation d'office par les services, inversion des rapports de filiation entre un parent et un enfant qui devient chef de ménage. Les solidarités de base peuvent alors enfermer les deux parties dans des rapports violents, ou de dépendance.

Même entre nous, cette solidarité a été tellement abimée que s'installent des ruptures dans nos familles. Parfois pendant de longues années.

Patrick : A partir de l'expérience que je vis avec mon fils, je dois avouer que je mesure combien c'est difficile d'aider l'autre à s'en sortir. Même son propre enfant ! Et ce n'est pas évident non plus de demander de l'aide aux autres. Je l'ai expérimenté dans mon combat quotidien depuis très longtemps. C'est vraiment une question de dignité.

Toujours il faut se mettre à nu, s'adapter aux demandes répétées et peu sensées des procédures décourageantes. Là où les législations imposent de toujours tout justifier, nous sommes encore bien démunis et trébuchés dans un va et vient incessant de justifications. Nous rappelons en ces murs l'an dernier, que nous sommes poussés dans une citoyenneté de seconde zone qui est faite de mépris et d'existence évacuée. Ce type de pression et de mise à nu au travers des procédures, on les vit au travers de notre logement et de l'attirail existant autour de celui-ci.

- Solidarités par rapport au logement.

Carole : J'ai fait appel au ministre pour voir où en était mon dossier de logement. La réponse que j'ai, c'est que je n'aurai pas d'autre logement parce qu'il y a des gens à la rue. Je sais, mais moi, ici, je n'ai plus de chauffage, je n'ai plus d'eau chaude, de l'humidité dans la chambre, je suis tout le temps malade. J'appelais un ministre pour qu'il soit en solidarité avec ce que je vis.

Patricia : J'héberge ma fille, elle n'a plus de logement. Pour le CPAS, elle est chez moi, donc elle n'est pas à la rue, donc pas prioritaire pour les logements sociaux. Je dois mettre ma fille à la porte pour qu'elle soit entendue ?

Comment s'en sortir, comprendre, aller ensemble dans une même direction. Cette maman et grand-mère disait aussi : *Par rapport à cette situation, j'ai rencontré 5-6 institutions, j'ai eu 5-6 versions différentes de « solutions ». Moi, je vois surtout qu'on sera toutes les deux sanctionnées de cette situation.*

Cindy: Début septembre, la police est venue chez nous parce que, disait-elle, « notre enfant était clairement en danger ». Le médecin de l'hôpital n'a pas accepté notre refus de faire un test, alors que nous avons le choix en tant que parents.

Un coup de fil de sa part et notre enfant est « clairement en danger », la police chez nous (et elle a dit qu'elle reviendrait régulièrement), le regard et la méfiance du quartier dans lequel nous venons d'arriver, le SAJ appelé, le passé et toutes ses souffrances qui nous reviennent en pleine figure, un changement d'adresse en quelques jours. Quelle dignité ? Comment continuer à faire confiance aux services destinés à nous aider ?

Un contact et les choses basculent. Tellement de risques et de prudence à prendre pour garder des droits. Tu n'as même pas toujours le choix de faire des choix.

Marie : On ne trouve pas de logement pour notre famille. On est en maison d'accueil. Ce n'est pas facile à vivre. Ils contrôlent tout. L'éducation des enfants, ils imposent SAJ, psychologues, etc., ils ne laissent pas de place au papa. On ne peut pas faire ce qu'on veut en famille, on est trop contrôlé. Deux fois par semaine, un éducateur vient voir dans nos armoires, notre frigo, nos chambres si tout est rangé, propre. Tout est noté. Ce n'est pas une vie.

Les services sociaux ont normalement pour objectif notre mieux-être. Mais souvent c'est un contrôle social qui nous écrase plutôt que nous soutenir dans la dignité. Encore une forme de violence banalisée et même instituée.

• Solidarités par rapport au travail/à l'emploi.

Trouver un emploi permettra le changement. On entend souvent ça. Le travail, l'emploi comme premier levier, vecteur de changement. Et pourtant.... La multiplicité des statuts et les dérisions-déraisons liées sont pour nous des mécanismes qui empêchent notre reconnaissance.

Pierre : Dans les entreprises, c'est le rendement avant tout. On doit agir et penser comme l'entreprise et on en perd notre identité humaine. Mon collègue devient un concurrent ? Je dois faire mieux que lui pour ne pas être jeté dehors.

Jonathan : J'ai travaillé 57 jours pour l'entreprise. Comme intérimaire. Et puis, ils m'ont fait venir au bureau. Je suis viré, parce que je ne sais pas lire ni écrire et que, pour eux, je mets les autres en danger à cause de ça.

Jonathan met en avant ici un point révélateur de mécanismes morbides qui sont le fruit de l'exploitation de l'homme par l'homme.

Océan : Dans les formations que je dois suivre, c'est un peu comme si je n'étais pas là. On ne me propose pas de faire des choses, je n'apprends pas grand-chose. On s'intéresse plus aux autres qui en connaissent plus que moi. Je ne veux plus vivre cette concurrence. Je suis toujours perdant et détruit.

Inutile de vous dire que ce jeune est dans une lutte quotidienne. Lutte aussi face à la peur accumulée des années passées. La peur du mépris.

• Nos constats sur la solidarité

Face à tout cela, notre réaction n'en est pas moins forte et humaine. Comment faire de ceci convention ? Comment l'élémentaire à la condition humaine nous sera-t-il reconnu ? Nos sociétés ne respectent pas les conventions prises, les plus pauvres ne sont pas compris dans ces conventions, ils

ne bénéficient pas des droits élémentaires garantis par les conventions internationales telles que la déclaration universelle des droits de l'Homme.

Véronique : La solidarité, c'est plus que de l'entraide. On peut aider un voisin comme quand je vais voir si ma voisine va bien. La solidarité c'est plutôt dans la famille. C'est plus fort. Plus de risques.

Marcelle : On sait bien qu'on risque souvent beaucoup à travers les solidarités qu'on développe mais on le fait quand même. On ne réfléchit pas. C'est comme un réflexe. Si quelqu'un est à la rue, on ne le laissera pas là. Si quelqu'un n'a pas de quoi manger, on partagera le peu qu'on a ... Si j'héberge quelqu'un cela me coûte, au niveau économique, mais c'est aussi risqué avec toutes les réglementations. Si j'habite un logement social, la peur d'être dénoncée. Pareil pour le chômage ou le CPAS.

• Des questions plus que des réponses

Tous nos témoignages de vie nous mènent à beaucoup de questions, et peu de réponses. Quelle société voulons-nous ?

Pascal : On est actuellement dans une société du « mérite » dans tous les domaines. Il y a toujours ceux pour qui on dit : « Ils ne méritent pas qu'on s'occupe d'eux ». C'est opposé à une solidarité qui prend tout le monde en considération.

Jérémy : Il y a des choses auxquelles on n'a pas droit parce qu'on n'a pas les moyens. On voit des gens qui travaillent et qui ont des affaires alors que nous, on n'a pas tout ça. Alors, on est critiqué sans nous connaître. Y'a des besoins que nous, on ne peut pas se permettre, pour vivre sereinement. Comme les autres. Le cout du gaz, de l'électricité, de l'eau... ils devraient diminuer et ne pas taxer à autant pour nous. Ce sont des trucs de base dont on a besoin pour vivre. L'eau par exemple. On en a besoin pour boire, se laver. Les prix ne font qu'augmenter. Pour tout le monde. Mais pour nous, c'est beaucoup trop pour nos revenus. Pour les aliments aussi. Je trouve que nous, en tant que citoyens qui avons déjà difficile, ce n'est pas normal.

• Conclusion

Dur est l'exercice de conclure ce temps de prise de parole au regard de l'urgence dans laquelle nos situations de vies nous ont plongées. En effet, ce débat ne pourra se clore tant qu'il n'y aura pas de prise en considération valable de l'ensemble de la population. Notre société est contrainte de se poser des questions fondamentales, nous souhaitons dans ce débat global, apporter la voix de toute notre citoyenneté. Nous espérons qu'elle sera entendue et soutenue.

Merci pour ce temps pris. Puisse ce temps d'écoute, de commémoration et de témoignages se transformer en actions. Retrouvons-nous les manches. Activons tous les leviers d'actions dont nous/vous disposons/disposez. Et voyons enfin, ensemble, poindre le changement.

La période actuelle sera très certainement pour les plus pauvres, synonyme de miettes. La question se pose. Est-ce la bonne direction ? La réponse est clairement non.

La parole des opprimés est essentielle pour plus de justice pour tous, et que chacun soit pris en considération.